

PROJET DE DOCUMENT DE TRAVAIL
(proposition soumise par les États-Unis)

Calendrier sur cinq ans visant à développer des stratégies de capture pour les stocks prioritaires identifiés dans la rec. 15-07 (germon de l'atlantique nord, espadon de l'atlantique nord, thon rouge de l'atlantique est et ouest et thonidés tropicaux)

	<i>NALB</i>	<i>BFT</i>	<i>NSWO</i>	<i>Tropicaux</i>
2015	- La Commission a établi des objectifs de gestion dans la Rec. 15-04.			
2016	- Le SCRS a évalué un ensemble de règles de contrôle de l'exploitation (HCR) potentielles par le biais d'une évaluation de la stratégie de gestion (MSE) (révisées à la réunion du Groupe de travail sur les méthodes ; Réunion du groupe d'espèces sur le germon). - La Sous-commission 2 a identifié des indicateurs de performance (réunion intersession de la Sous-commission 2).			- La Commission identifiera des indicateurs de performance
2017	- Le SCRS évaluera les performances des HCR potentielles par le biais d'une MSE, à l'aide des indicateurs de performance élaborés par la Sous-commission 2 (devant être révisés à la réunion du Groupe de travail sur les méthodes ; Réunion du groupe d'espèces sur le germon) et présentera les résultats à la Commission. - La Commission sélectionnera une HCR potentielle et adoptera une HCR avec un TAC associé à la réunion annuelle.	- Le Groupe clef de modélisation évaluera un ensemble de HCR potentielles par le biais d'une MSE. - Le Groupe de travail permanent de l'ICCAT dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM) identifiera un niveau acceptable quantitatif de	- Le SWGSM identifiera un niveau acceptable quantitatif de probabilité d'atteindre et/ou de maintenir le stock dans la zone verte du diagramme de Kobe et d'éviter le point de référence limite. - Le SWGSM identifiera des indicateurs de performance. - Le SCRS réalisera une évaluation des stocks.	- Le SWGSM identifiera un niveau acceptable quantitatif de probabilité d'atteindre et/ou de maintenir les stocks dans la zone verte du diagramme de Kobe et d'éviter le point de référence limite. - Le SCRS examinera les

	<i>NALB</i>	<i>BFT</i>	<i>NSWO</i>	<i>Tropicaux</i>
		<p>probabilité d'atteindre et/ou de maintenir les stocks dans la zone verte du diagramme de Kobe et d'éviter les points de référence limites.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le SWGSM identifiera des indicateurs de performance. - Le SCRS réalisera une évaluation des stocks. 	<p>- La Commission / Sous-commission 4 adoptera une nouvelle recommandation à la réunion annuelle.</p>	<p>modèles opérationnels actuels et fournira des commentaires sur les éventuelles difficultés liées à la conception concernant les thonidés tropicaux de l'Atlantique.</p>
2018		<ul style="list-style-type: none"> - Le SCRS évaluera les performances des HCR potentielles par le biais de la MSE, à l'aide des indicateurs de performance élaborés par le SWGSM ou la Sous-commission 2 (devant être révisés à la réunion du Groupe de travail sur les méthodes ; Réunion du groupe d'espèces sur le thon rouge). - La Commission sélectionnera une HCR potentielle et adoptera une HCR avec un TAC associé. 	<p>- Le SCRS révisera les indicateurs de performance.</p>	<p>- Le SCRS réalisera une évaluation du stock de thon obèse.</p> <p>Le SCRS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Révisera les indicateurs de performance pour l'albacore, le listao et le thon obèse. - Fournira des commentaires sur les mesures initiales des performances concernant l'albacore, le listao et le thon obèse. - Développement initial d'une MSE pour l'albacore/thon obèse.

	<i>NALB</i>	<i>BFT</i>	<i>NSWO</i>	<i>Tropicaux</i>
2019			<ul style="list-style-type: none">- Le SCRS évaluera un ensemble de HCR potentielles par le biais d'une MSE (devant être révisées à la réunion du Groupe de travail sur les méthodes et/ou la Réunion du groupe d'espèces sur l'espadon) et présentera les résultats à la Commission.- La Commission sélectionnera une HCR potentielle et adoptera une HCR avec un TAC associé.	<ul style="list-style-type: none">- Le SCRS réalisera une évaluation du stock de listao.
2020				<ul style="list-style-type: none">- Le SCRS évaluera les performances des HCR potentielles par le biais d'une MSE, à l'aide des indicateurs de performance.- La Commission sélectionnera une HCR potentielle et adoptera une HCR avec un TAC associé.